Quarante-et-unième année, N° 109. Le numéro : 10 centimes Mardi 9 mai 1944.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—
ÉTRANGER : Demander le tarif			

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts le mm.
Suisse	11 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

Machine en avant

Nous n'avons point la prétention de venir à l'aide des Pouvoirs publics : Grand Conseil et Conseil d'Etat. Il ne nous appartient point de traiter en égal ces corps constitués et auxquels on doit estime, même lorsqu'on ne partage point en tout et pour tout leur sentiment et même si l'on est en désaccord sur l'un ou l'autre point des graves problèmes en cours.

Mais il faut reconnaître, en dehors de tout parti pris, qu'à l'heure critique où nous sommes, critique au delà de ce qui se peut exprimer, ils suivent, dans les grandes lignes, l'orientation générale donnée par le Conseil fédéral et les Chambres.

Toujours laborieux, ils empêchent le pays de tomber dans la fièvre et dans le coma ou simplement dans l'anémie et l'épuisement que pourrait facilement provoquer une sorte de guerre des nerfs intérieure.

Ainsi, depuis 1939 où les premières déclarations de guerre ont éclaté comme des coups de clairon, ce fut toujours, dans les Pouvoirs publics, comme dans le pays, la vie robuste et féconde.

Au lieu de verser des larmes de sang, nous entrevoyons l'après-guerre comme une nouvelle Terre Promise dans laquelle nous entrerons, non pas peut-être 'âme radieuse — ce serait de l'euphorie — mais l'âme courageuse, prêts à monter à l'assaut des difficultés qui ne manqueront pas.

Chaque session du Grand Conseil a été soulignée par des initiatives et des projets de loi qui sont une préparation à cet après-guerre si redoutable et si redouté.

Dans une précédente session, le Conseil d'Etat a donné connaissance à la Haute-Assemblée d'un plan de travaux gigantesques pour parer au chômage possible et menaçant.

Ceci, comme réponse à une enquête que le Conseil fédéral a faite auprès de tous les gouvernements cantonaux.

Ce plan embrasse toutes sortes d'œuvres infiniment méritoires : établissements de relèvement, prisons, travaux publics, instruction publique, agriculture, assistance, etc., etc...

Tout ne sera évidemment pas exécuté immédiatement, mais le Conseil d'Etat et le Grand Conseil auront fait du moins ce qu'ils auront pu.

Pour continuer à faire son devoir, l'on ne doit pas examiner le résultat des premières décisions et des premiers coups ni même l'inutilité des luttes antérieures.

Ce qui importe, c'est de rester sur le champ de bataille.

C'est ce qu'ont fait nos Pouvoirs cantonaux qui ne donnent aucun signe d'appauvrissement de sang.

Il serait fastidieux de relever l'immense besogne accomplie par les sessions parlementaires depuis novembre 1939.

Pas une seule qui fut un fruit sec.

Et sans nous livrer à un plaidoyer, nous voyons encore dans la liste des tractanda de la session de printemps qui s'est ouverte aujourd'hui lundi, un projet de loi concernant l'organisation judiciaire, un projet de décret permettant aux communes de rendre obligatoire l'assurance en cas de maladie en général ou pour certaines catégories de personnes, un projet de décret concernant une nouvelle participation financière de l'Etat à l'établissement d'hôpitaux, de cliniques et d'infirmeries de district et d'arrondissement, autant d'œuvres d'une grandiose importance sociale dont tous les Valaisans ne tarderont pas à savourer les fruits.

Ajoutons à cela une loi sur la gendarmerie qui ne figure pas dans les tractanda qui ont été publiés, mais que nous savons prête et qui sera délivrée aux députés.

Nous passons sur les objets ordinaires et habituels : gestion, correction de cours d'eaux, de routes, l'exercice annuel de la Banque cantonale et du Tribunal cantonal, lois additionnelles et conversion d'emprunts.

C'est le cas de dire que nous ne mâchons pas à vide.

Nous n'aurons, certes, ni l'inconvenance, ni l'audace de prétendre qu'il n'y a pas de meilleur régime que le nôtre. Le « *il n'y en a point comme nous* » n'est jamais entré dans notre mentalité.

Mais nous pouvons affirmer, sans monter sur des chevaux de bois, que nous avons des Pouvoirs publics qui gouvernent et légifèrent, faisant toujours machine en avant.

Pas d'état d'instabilité.

Pas de contradictions politiques.

Les interpellations elles-mêmes, qui sont très souvent du néant, aussi bien dans le subjectif que dans l'objectif, ont été réduites à leur minimum au cours de ces cinq années de guerre.

Nous avons résisté aux déceptions et aux angoisses.

— La politique : Ah ! mon Dieu ! En voilà assez, fredonnent en allant à la pêche, les découragés par tempérament.

Non, ne nous lassons jamais.

Si Cassandre fut impuissante chez les Troyens, nous ne devons pas quitter notre armure. Il y va de l'intérêt de notre patrie, de la petite comme de la grande.

Les blessures se guérissent ; le découragement reste scabreux.

Ch. Saint-Maurice.

Un grand discours de M. Etter, au Congrès du parti populaire conservateur suisse

Le Congrès du Parti populaire conservateur s'est tenu dimanche à Zoug, sous la présidence de M. Pierre Aeby, conseiller national. Dans son discours d'ouverture, ce dernier a passé en revue les élections fédérales et cantonales, ainsi que les questions actuelles de la politique fédérale. Le Congrès a chaleureusement applaudi MM. Etter et Celio, conseillers fédéraux.

Une résolution a été votée à l'unanimité, prenant acte avec satisfaction des décisions unanimes des Chambres fédérales de charger le Conseil fédéral d'élaborer un nouveau projet d'assurance-vieillesse et survivants, ainsi que de la promesse du Conseil fédéral qu'un rapport et des propositions sur l'initiative en faveur de la famille seront présentés aux Chambres fédérales cette année encore.

Le Congrès affirme une fois de plus la volonté du Parti de collaborer activement à la solution de ces problèmes primordiaux.

Il s'est aussi prononcé en faveur de la loi fédérale sur la concurrence déloyale.

La Suisse dans la cinquième année de guerre

Le discours de M. Etter, conseiller fédéral, sur « La Suisse dans la cinquième année de guerre » constituait le point culminant de la manifestation. Ce discours a été très applaudi.

Parlant des conséquences inévitables de la guerre et de la fermeté remarquable avec laquelle le peuple suisse les a accueillies, M. Etter a déclaré :

« Il ne peut et ne doit y avoir aucune différence essentielle au sujet des fondements et des directives de notre grande politique nationale : neutralité claire, absolument loyale et restreinte par aucune conjoncture, état de préparation continuel et inflexible pour défendre l'indépendance et la neutralité de notre pays les armes à la main et par la mise en action de toutes nos forces, mais aussi état de préparation ouverte pour mettre notre neutralité secourable et pitoyable au service de l'humanité souffrante pour autant que cela soit dans nos forces et nos possibilités.

Je crois pouvoir déclarer que notre peuple demeure comme par le passé, continuellement uni derrière ces directives constantes de notre politique nationale. Il ne me semble pas inutile cependant de préciser que la volonté ferme et tranquille de tenir et de résister dont a témoigné jusqu'ici notre peuple d'une façon si forte et si remarquable, ne doit pas être moins forte aujourd'hui et demain qu'elle ne l'était hier.

Ce serait faux et dangereux si nous voulions nous abandonner à un sentiment rassurant de sécurité. Le danger demeurera aussi longtemps que durera la guerre. Il n'y a qu'un moyen pour réduire ce danger et y faire face, c'est de demeurer constamment conscients du danger, d'être toujours prêts à défendre notre sol et notre neutralité ».

« Un proche avenir déjà peut révéler des événements qui conduiront la guerre dans une nouvelle phase, la rapprocheront de nos frontières et influeront sur notre situation économique et militaire. Ce n'est pas encore le moment de relâcher notre discipline intérieure ; et peut-être que la fin de la guerre elle-même ne nous libérera pas encore du devoir de nous maintenir prêts, d'être disciplinés, unis et décidés. Cela ne signifie pas que nous devons voir l'avenir d'une façon ou d'une autre avec anxiété. Au contraire, plus les choses seront jugées avec réalisme, plus notre attitude demeurera calme et moins nous serons soumis aux variations d'opinion ».

L'orateur parle ensuite en ces termes de notre politique étrangère : « Notre neutralité suisse, devenue depuis des siècles, par nécessité intérieure, une maxime nationale de notre politique étrangère, notion féconde de nos droits nationaux et, par la reconnaissance solennelle répétée, notion également de droit international, d'une solidité et fermeté constantes, n'est soumise à aucune variation et aucune pression et nous sommes décidés à remplir notre devoir quoi que puisse encore apporter l'avenir jusqu'à la fin de la guerre et cela sans répit, à la manière de nos ancêtres, et avec fidélité. La Suisse sera prête aussi à apporter après la guerre sa collaboration matérielle et spirituelle à la reconstruction de la communauté des peuples ».

Le déluge de fer et de feu

Des nuées de bombardiers attaquent à nouveau Berlin et les objectifs ferroviaires et dépôts en France et en Belgique

En dépit d'un temps pluvieux et de vents violents, près de 2000 chasseurs et bombardiers américains ont quitté dimanche matin leurs bases en Angleterre pour attaquer d'importants objectifs industriels et ferroviaires en Allemagne et dans les pays occupés.

Près de 1000 d'entre eux s'en sont pris une fois de plus à la capitale du Reich, les autres s'occupant d'Osnabruck, de Munster, etc., etc.

Dans les trois villes précitées, les dégâts sont considérables : des quartiers entiers sont en flammes.

La R. A. F. annonce d'autre part qu'une puissante offensive a été dirigée aussi contre la France. On a cette fois-ci l'impression très nette que la phase préparatoire de l'invasion touche à sa fin. Au cours de la journée, ce n'est pas moins de 35 importants centres de communications ferroviaires et routières qui ont été écrasés sous les bombes. Ils sont situés tant en France septentrionale qu'en Belgique. De plus, d'autres attaques furent dirigées contre de gros dépôts de munitions dont les emplacements exacts avaient été indiqués par le maquis. Ces dépôts, qui ont été arrosés de bombes à retardement, sont situés à Aubignes-Racan, aux Sables sur Sarthes, localités situées dans un rayon d'environ 150 kilomètres de Paris, et enfin à Vernon. D'énormes explosions se sont produites dont la déflagration a été ressentie jusqu'à une hauteur de 4000 mètres. Après le raid, ces trois dépôts de munitions n'étaient qu'une mer de flammes. Une fabrique de munitions, qui travaillait avant la guerre pour l'armée française a été également détruite près de Vernon.

A la fin de la soirée de dimanche, l'offensive aérienne a repris. Elle a été dirigée cette fois-ci contre les aérodromes de Lille, d'Evreux et contre les installations ferroviaires d'Arras. Enfin, le pont d'Oissel, sur lequel la voie ferrée traverse la Seine près de Rouen a été détruit.

Et vers minuit des escadrilles s'envolaient vers la Belgique.

— La capitale de la Roumanie, Bucarest, a subi également un nouveau bombardement.

— Le barrage de Pescara, en Italie, a été détruit par des torpilles qui l'atteignirent au-dessous du niveau des eaux.

Si le fleuve en amont du barrage est à sec, toute la vallée en aval, ainsi que la ville de Pescara, sont inondées. Les troupes allemandes de première ligne sont ainsi coupées de l'arrière et vivent des heures critiques, d'autant que les eaux ne se retireront guère avant une semaine.

EN VUE DE L'INVASION ?

On apprend par les milieux militaires néo-fascistes que ces derniers jours plusieurs commandos alliés ayant leur base en Corse et en Sardaigne ont débarqué sur le littoral ligurien. Une partie des soldats participant à ces opérations furent tués ou capturés. On a néanmoins l'impression que d'autres ont pu se rembarquer et rapporter des indications sur la puissance effective des fortifications créées récemment par l'organisation Todt.

Au cours de ces derniers mois déjà, des commandos alliés avaient pris pied sur les côtes de la mer Tyrrhénienne, mais on n'avait jamais observé, jusqu'ici, une activité aussi intense. Il semble qu'il s'agisse d'actions de reconnaissance en rapport avec l'attaque annoncée contre les côtes européennes.

La presse fasciste, d'ailleurs, déclare ouvertement depuis quelques jours que l'on croit s'attendre à ce que le débarquement en Europe occidentale soit accompagné d'opérations contre le littoral italien. Le journal de Florence, « La Nazione », rapproche les grands bombardements aériens alliés contre l'Italie du Nord de l'éventualité d'un débarquement en Ligurie et peut-être dans le Midi de la France.

Selon des nouvelles de bonne source, le feld-maréchal Rommel serait arrivé en Italie où il aurait rencontré le feld-maréchal Kesselring, après son voyage d'inspection sur les côtes françaises de la Méditerranée.

Nouvelles étrangères

Des accusations soviétiques

Radio-Moscou a diffusé un rapport pubié par la commission soviétique extraordinaire chargée d'enquêter sur les atrocités allemandes. Selon ce rapport, basé en partie sur des documents trouvés à la résidence du commissaire du Reich pour l'Ukraine, Erich Koch, et en partie sur des déclarations de témoins oculaires, plus de 102,000 civils auraient été tués dans la région de Rovno ; 360 d'entre eux auraient été fusillés à titre de représailles pour l'assassinat d'un Allemand.

Le rapport ajoute que la commission a découvert que le ministre du Reich pour les territoires de l'est, M. Alfred Rosenberg, le commissaire du Reich pour l'Ukraine, Erich Koch, le commissaire général pour la Volhynie et la Podolie, A. Schone, et son remplaçant Schweiger, ainsi que le commissaire régional de Rovno, Benier, sont responsables de ces crimes.

—o—

Le maréchal Pétain dans la région parisienne

Le maréchal Pétain qui avait fait entrevoir, lors de sa récente visite à Paris, qu'il pourrait avoir l'occasion d'y revenir, s'est décidé à faire un séjour temporaire dans la région parisienne. Il a quitté Vichy dimanche au début de l'après-midi.

Le maréchal s'approche ainsi des populations les plus éprouvées par la guerre et auxquelles va toute sa sollicitude.

—o—

L'infiltration communiste dans l'armée néo-fasciste

—o—

On apprend que les autorités fascistes ont découvert de nombreuses cellules communistes dans la nouvelle armée italienne. Ces éléments subversifs avaient profité de l'amnistie accordée par le gouvernement aux partisans qui abandonneront le « maquis » avant le 25 mai.

Un nombre considérable de jeunes gens ont quitté les montagnes à la suite de cet appel. La majorité d'entre eux appartient aux classes dernièrement appelées sous les drapeaux. Ils sont donc allés grossir les rangs de l'armée fasciste.

Or, parmi ceux-ci, il s'en est trouvé qui commencèrent à faire de la propagande au sein de leurs unités, selon les consignes de « Radio-Milan liberté ».

Pour combattre cette infiltration, l'un des principaux collaborateurs du maréchal Graziani, le général Solinas, est passé à la contre-attaque. D'après la presse clandestine italienne, les ordres donnés par le général Solinas sont les suivants : 1) organiser le contre-espionnage dans les casernes de recrues ; 2) création d'une organisation composée de fascistes éprouvés qui soit toujours prête à intervenir par la force en cas d'agitation au sein de l'armée ; 3) tous les hommes pris en flagrant délit d'activité communiste ou défaitiste parmi la troupe devront être immédiatement passés par les armes.

—o—

Le vice-secrétaire du Parti néo-fasciste victime d'un grave accident

L'agence Stefani annonce que le vice-secrétaire du parti néo-fasciste, M. Giuseppe Pizzirani, alors qu'il inspectait les troupes républicaines dans le secteur de Nettuno, a été victime d'un grave accident. Sa voiture fut mitraillée par un avion allié. Tandis que M. Pizzirani était gravement blessé, le chef de la province de Macerata, M. Carlo Lorello, qui se trouvait à ses côtés, fut tué par une balle. Deux autres personnes de leur suite ont été légèrement blessées.

M. Pizzirani a été transporté à Rome. Son état inspire de l'inquiétude.

Nouvelles suisses

Le dimanche politique

—o—

A Neuchâtel

Les élections communales neuchâteloises se sont déroulées samedi et dimanche sans incident particulier. On n'en connaît pas encore les résultats définitifs.

D'après les premiers chiffres connus dans la soirée de dimanche, la répartition provisoire est la suivante pour la commune de Neuchâtel-Ville : libéraux 10 sièges (jusqu'ici 12) ; radicaux 11 (16) ; socialistes 11 (13). La nouvelle liste syndicale soutenue par le Ralliement neuchâtelois obtient du coup 9 sièges. Le nouveau parti ouvrier (tendance Nicole) n'obtient pas le quorum.

A La Chaux-de-Fonds et au Locle, les socialistes perdent la majorité qu'ils détenaient depuis longue date. Dans chacune de ces deux localités, le nouveau parti ouvrier obtient 6 sièges, ce qui lui permettra d'être plus ou moins l'arbitre de la situation.

La participation au scrutin a été étonnamment faible à La Chaux-de-Fonds où elle obtient à peine 60 %.

Au Tessin

Elections communales aussi au Tessin, dont on donne les résultats suivants : Lugano : 2 radicaux-démocrates (4) ; 2 conservateurs (1) et 1 socialiste (0). Bellinzone : 6 radicaux-démocrates (7) ; 3 conservateurs (2), et 2 socialistes (2). Locarno : 3 radicaux-démocrates et 2 conservateurs, comme auparavant. Chiasso : 6 radicaux (5) ; 3 socialistes (2) ; 2 conservateurs (2) et 0 démocrate (2).

A Glaris

Cinq mille citoyens ont pris part dimanche à la landsgemeinde glaronaise qui dura environ deux heures et qui se déroula par un temps pluvieux. Après le discous d'ouverture du landamman Muller et la prestation du serment par la landsgemeinde, celle-ci procéda à la nomination du landamman. M. Joseph Muller, qui est âgé de 74 ans, a été confirmé à l'unanimité dans ses fonctions pour une nouvelle année à la condition express que l'élection d'un nouveau landamman ait lieu l'année prochaine. Les autres membres du gouvernement ainsi que les autorités comme d'ailleurs les conseillers aux Etats Mercier et Hefti ont été réélus.

—o—

L'épilogue judiciaire d'une histoire rocambolesque

—o—

On se souvient que, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, Dora Muller, fille du gardien de la prison du district de Pfäffikon, avait ouvert la porte du cachot où se trouvait Emile Knuttel, ressortissant allemand, condamné à quinze ans de prison par un tribunal militaire pour espionnage et lui avait donné la clé des champs. Au milieu de la nuit, le couple était parti en taxi et ce n'est que trois semaines après que la police parvint à le retrouver. Cette affaire rocambolesque vient de trouver son épilogue devant le Tribunal du district d'Uster, canton de Zurich.

Huit personnes étaient impliquées dans cette affaire. Le héros de l'aventure, Emile Knuttel lui-même, qui n'a pas commis d'infraction pénale, s'est vu infliger une peine disciplinaire d'arrêts. Dora Muller, née en 1912, est la principale accusée. Durant une année environ avant la libération, elle avait entretenu des relations amoureuses avec Knuttel, qui est marié, et a été condamnée à huit mois de prison sans sursis. Le père de Knuttel qui, de complicité avec Dora Muller, avait préparé la fuite, commandé le taxi, offert asile au couple fuyard et qui lui avait prêté assistance, a été condamné à deux mois de prison avec sursis pendant une période de quatre ans. Deux ressortissants allemands demeurant à Zurich, qui avaient hébergé le couple dans leurs domiciles et cela certainement pas pour des raisons humanitaires, mais par sympathie politique, ont écopé chacun un mois de prison, sans sursis, avec expulsion du territoire pendant cinq ans. L'amie d'un de ces derniers, une jeune vendeuse, qui avait également donné asile aux fuyards sur demande de son ami, a été condamnée à trois semaines de prison avec sursis pendant quatre ans. Une peine a été prononcée contre la femme de l'ami de la vendeuse, une Suissesse d'origine, qui, à contre-cœur, hébergea les coupables et qui s'entremit pour que Dora pût obtenir un prêt de 800 francs d'une tante. Cette dernière, une femme de 60 ans, s'est entendu condamner à une semaine de prison, avec sursis pendant deux ans.

Quant au géôlier, qui a 58 ans, et qui a été pendant trente-sept ans au service de l'Etat, il a été cassé de sa fonction avec suppression des droits à la pension et s'est vu condamner à quatorze jours de prison sans sursis, pour avoir méconnu ses devoirs et laissé trop grande liberté à Knuttel. En revanche, il a été libéré du chef d'avoir facilité la fuite, bien qu'il n'ait signalé la disparition de sa fille qu'une semaine après.

—o—

Le successeur de l'amiral Bard à Berne

Le « Journal français » écrit :

« On vient de prononcer à Berne le nom d'un diplomate qui aurait quelque chance d'occuper le fauteuil de l'amiral Bard.

Il s'agit d'un ancien parlementaire, ancien maire d'une ville célèbre des environs de Paris, qui vient d'accomplir, outre-Atlantique, une importante et très délicate mission diplomatique. »

—o—

La presse neuchâteloise en deuil

Notre confrère la « Feuille d'Avis des Montagnes », au Locle, dont le rédacteur en chef, M. Rochat-Cenise, va partir prochainement pour s'occuper de l'hebdomadaire « Curieux », vient d'être cruellement frappé, son second rédacteur, M. Roland Dubois, étant mort samedi des suites d'une longue maladie.

Le défunt, qui était âgé de 24 ans, avait fait paraître, en collaboration avec son père, un livre charmant, « La fontaine des abeilles ». C'était un journaliste doué et un confrère aimable qui sera unanimement regretté.

—o—

Assermentation de Gardes suisses au Vatican

A l'occasion de la cérémonie de l'assermentation de douze Gardes suisses du Vatican, samedi matin, l'aumônier du corps, Mgr Krieg, a prononcé l'allocution de circonstance après que le commandant de la Garde pontificale, colonel von Pfyffer, eut passé en revue la Garde suisse. Les douze recrues ont prêté serment en posant la main sur le drapeau du corps et en soulevant l'autre comme le veut la tradition suisse. La formule a été prononcée par dix hommes en allemand et par deux en français, selon leurs cantons d'origine. La Garde défila ensuite devant les autorités sous le commandement du lieutenant-colonel Ruppen.

Poignée de petits faits

✶ Le bulletin officiel du St-Siège « Acta Apostolica Sedi », publie la liste des causes pour annulation de mariage discutées et réglées par le tribunal de la Sacra Rota l'an dernier. Les causes furent au nombre de 95. Dans 48 cas, on accepta la sentence approuvant la nullité du mariage, tandis que pour 47 autres la demande fut renvoyée.

— Pour la première de « Charles le Téméraire », nouveau drame en quatre actes de René Morax, musique d'Arthur Honegger, décors de Gaston Faravel et costumes d'Alexandre Cingria, le Conseil fédéral sera représenté à Mézières par MM. les conseillers fédéraux Ph. Etter et E. Celio. Les gouvernements des cantons romands ainsi que les plus hauts représentants de l'armée assisteront également le samedi 27 mai prochain à la première de « Charles le Téméraire » à Mézières.

✶ L'abbé Couturier, initiateur bien connu des Semaines de prières pour l'unité des chrétiens et auteur de nombreuses brochures sur l'attitude catholique dans les questions œcuméniques, a été arrêté et emprisonné à Lyon.

✶ L'autre soir, une quarantaine de personnes dansaient place du Tertre, à Montmartre, à Paris, à quelques mètres des maisons dévastées. Une descente de police mit fin à ces ébats inadmissibles et sept hommes et deux femmes furent emmenés au poste de police. Là, ils furent pris en charge par des miliciens qui, ayant appris les motifs de l'arrestation, s'étaient fait remettre par le commissaire de police les délinquants, lesquels furent immédiatement conduits dans les rues sinistrées et obligés de participer aux travaux de déblaiement.

✶ On annonce la mort à Vercelli de Mgr Giacomo Montanelli, comte et archevêque de Vercelli, primat du Piémont. Le défunt était né en 1877 à Lecco, sur le lac de Côme. Il avait été évêque de Crémone.

✶ Les autorités de Turin viennent d'autoriser la population à utiliser gratuitement l'eau minérale des sources salines de la ville et des environs pour parer à la pénurie d'eau due aux bombardements qui firent sauter les installations de la ville.

✶ La radio danoise a annoncé samedi soir que le Dr Fritz Clausen, leader national-socialiste au Danemark, a donné sa démission et sera remplacé par un triumvirat national-socialiste. Aucune raison ne fut donnée comme motif de la démission.

Dans la Région

Le sort du colonel Lelong

—o—

Une nouvelle se répandait en Suisse samedi matin que la presse française a passée sous silence : la démission du colonel Lelong, directeur des opérations pour le maintien de l'ordre en Haute-Savoie.

Depuis, des bruits ont couru en Haute-Savoie selon lesquels cet officier « aurait passé à la résistance » et « chercherait à se réfugier à l'étranger », mais rien ne permet maintenant encore de les confirmer.

Ce qui est certain, c'est que le colonel Lelong a quitté ses fonctions dans des conditions tout à fait régulières. Ce qui est aussi vrai, c'est que cet officier ne remplissait sa mission que par esprit de discipline. Les mesures qu'il avait prises, le dispositif qu'il avait adopté, indiquaient clairement qu'il se bornait à protéger la population, qu'il ne désirait pas engager de véritables combats avec les forces de la résistance, qu'il entendait, autant que possible, éviter de faire couler le sang entre Français. Le combat de Glières, qui fut le seul engagement militaire digne de ce nom, s'est produit au moment où le commandement allemand a estimé qu'il devait intervenir directement par-dessus les autorités françaises.

La nouvelle répandue hier est contradictoire. En effet, « passer à la résistance » ou « chercher à se réfugier à l'étranger » sont deux actes totalement différents.

A cette heure, le colonel Lelong n'a pas quitté le territoire français et les milieux dirigeants de la Résistance française ne possèdent aucune information à son sujet.

Quel que soit son sort et celui de ses collaborateurs, un minimum de réserve s'impose de la part d'un journal neutre à l'égard d'hommes dont la vie est peut-être en danger.

—o—

Trois nouvelles arrestations et une école licenciée à propos du crime de Voiron

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Baret, 47 ans, directeur de l'Ecole nationale professionnelle de Voiron, M. Marcel Millier, 49 ans, prof., et un commis de cuisine de cette école, nommé Roger Biessy, 17 ans, ont été mis en état d'arrestation. Ces personnes sont compromises dans le récent crime dont fut victime la famille d'un chef milicien.

L'école vient d'être licenciée.

RHUMATISANTS SOULAGES. — Les rhumatisants qui ont fait rationnellement usage du médicament Gandol en connaissent les effets remarquables. Certains maux de reins ont été soulagés en quelques jours, certaines crises de sciatique et de goutte ont été enrayées. Le Gandol est un des remèdes les plus énergiques. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 3 fr. 60. Dans toutes les pharmacies.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

A L'ETOILE DE MARTIGNY — Mardi et mercredi, à 20 h. 30

LE FOYER PERDU

TRAIN DE NUIT, à 22 h. 29

Défi ! Elle a étendu de la GRAISSE VÉGÉTALE sur du pain, elle y a ajouté du **Cénovis**. J'ai goûté... Du beurre !... à s'y méprendre !

Contremaître

demandé, connaissant à fond le bâtiment, pour travaux à entreprendre de suite dans le Bas-Valais.

Indiquer références et prétentions au No W. 4165 du Nouvelliste qui transmettra.

10 MAÇONS

sont demandés par l'Entreprise **Alexandre Rebord, Ardon.**

On offre à vendre **POTAGERS** neufs et occasion, ainsi qu'un **CHAR** de 13 lignes, à l'état de neuf. S'adresser à Descombes, maréchal, Monthey.

Droit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **Bas prix.** Depuis Fr. 14.50 suivant âge. Envois à choix.

Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, **Lausanne.**

Belles occasions

A VENDRE

1 baignoire neuve zinc, 1 mandoline avec étui, 1 cheminée zinc, 1 réchaud eau pr gaz, 1 W.-C. porcelaine, 1 escalier bois tournant à droite au sommet 4.50 x 0.75, 2 escaliers bois 2.35 x 0.75. Prix intéressants. — S'adresser : Cure, rue du Stand, Bex.

bravo !

Vous obtenez 4 boites de « bigrement bon » pour 3 coupons K ou 6 cps 31. 9. (Fromage à tartiner ¾ gras)

A vendre un bon **CHIEN** berger pour la garde des moutons. — S'adresser au Nouvelliste sous V. 4164.

Tapissier - matelassier

cherche occupation du métier dans hôtels ou pensions.

S'adr. Joseph Ebener, Monthey.

Delia sans huile ni graisse remplace la Mayonnaise très digestible

Toutes vos annonces au „NOUVELLISTE"

Finissons-en avec ces souricières, démodées et peu sûres ! Aujourd'hui on emploie comme préparation radicale et efficace le **Virus** pour la destruction des **souris** domestiques et des champs **Ratin** contre les rats domestiques et rats d'eau. Institut Séro-thérapique et Vaccinal Suisse, Berne 28

Les annonces du Nouvelliste sont lues partout.

PROPOS DÉCOUSUS SUR NOS VILLAGES

SAXON

C'était il y a plus de cinquante ans. Un garçonnet de dix ans, que le médecin de famille avait « expédié » faire une cure aux Bains de Saxon, dont les eaux iodurées avaient encore une certaine renommée, se morfondait deux fois par jour dans la triste cabine qui renfermait sa baignoire solitaire. Dire que, pendant ce temps, le soleil riait parmi les arbres du parc voisin, les écureuils et les loirs jouaient parmi les grands cyprès chauves et les sombres sapins d'Espagne ! C'en était trop pour sa patience. Aussi, avec quelle joie bondissait-il quand il pouvait s'échapper de sa prison et retrouver quelques petits camarades. C'était le temps où Saxon n'hébergeait plus de joueurs, mais seulement quelques rares baigneurs. Parlez-moi de ce beau parc avec ses belles balançoires, ses jeux de croquet et la chasse aux libellules autour des pièces d'eau ! Combien cela valait mieux que la triste baignoire. Un beau jour, ce fut fini avec la corvée bijournalière, le garçonnet put rentrer à la maison, non sans un soupir de soulagement, et non sans jeter un dernier regard à la vieille tour qui trône dans le vallon pierreux et un coup d'œil amusé sur les dunes du bord de la route. Il aurait été bien étonné, le gamin d'alors, si on lui eût dit que, cinquante ans plus tard, il écrirait des propos sur le lieu de sa villégiature forcée !

* * *

C'est en avril qu'il faut voir Saxon. Alors, c'est une féerie de blancheurs. La neige vient de disparaître de la plaine depuis deux mois à peine ; les hautes pentes voisines en sont encore toutes tachées de points attardés, et les sommités d'alentour sont encore presque immaculées. En bas c'est tout blanc, d'une blancheur magnifique ; ce sont les abricotiers qui ont revêtu leur parure printanière. Tout le coteau en est pavoisé que c'est une merveille. Cela déborde jusque loin dans la plaine et monte très haut dans les pentes, tout près des sapinières, jusqu'à ce hameau de Sapin-Haut, qui forme la limite supérieure la plus acceptable pour l'oranger du Valais. Cela ne dure malheureusement pas longtemps, une ou deux semaines, et c'est fini jusqu'à l'an suivant. Le mois d'août amènera un nouveau décor, celui des abricots mûrs qui coloreront le feuillage de fruits d'un rouge orangé superbe qui a donné le nom d'oranges du Valais. Il y a des abricotiers dans tout le Valais intérieur, de Martigny à Sierre, mais il n'y a pas un coin du Valais qui en ait autant. de la plaine aux coteaux qui frisent l'étage montagnard, il y en a partout. Il y en a tant que des lousties ont transformé le vocable Saxon-les-Bains en Saxon-les-Abricots.

Tout le voisinage saxonnain est marqué au coin de la Flore du Valais central. Le voisinage de la vieille tour est un digne pendant de celui de La Bâtiaz ; c'est la même végétation steppique, pas tout à fait les mêmes espèces si l'on veut, mais toutes expressives du climat sec et aride des premiers coteaux valaisans. Cette flore est riche en éléments variés, faite de ces plantes à cachet méridional, aromatiques ou velues, comme on n'en trouve que dans les stations arrosées de soleil et pauvres en pluie. Comme pour mieux souligner l'étroite parenté de cette flore avec celle du reste du Valais, les mêmes insectes sautent dans les gazons ras et sur les buissons. Le boisement des alentours est celui que l'on voit partout en Valais central : les pins sylvestres coudoient les chênes et ombragent les genévriers. Toute cette silve xérophile monte à mille mètres et plus, va mourir aux Mayens près des sapinières et des mélèzes qui habillent le mont jusqu'aux aroles, pour finir à la Pierre-à-Voir qui dresse sa tour altière à 2470 m. et domine, de sa puissante masse calcaire, la tour découronnée du bas : symboles, l'une de la pérennité de la nature, l'autre de la caducité des créations humaines.

Ce que l'on sait moins, c'est que la Pierre-à-Voir est le point septentrional le plus avancé de l'une des plantes les plus rares du Valais : la Saxifrage diapensoïde. Cette espèce qui vient à travers les Alpes depuis les Alpes maritimes fait un saut du Mont Cenis en Valais, où elle compte de rares stations, tout en évitant le versant rhodanien, car elle reste cantonnée obstinément sur le versant bagnard. L'autre versant a heureusement assez de belles choses à son actif. Tout le versant qui domine Saxon, de Charrat à Riddes, peut être compté comme un coin favorisé de la flore, mais il est assez mal connu.

* * *

Les plantes des Alpes maritimes n'ont pas réussi à déborder le versant saxonnain ; par contre, ce sont les ressortissants bagnards et levronains qui ont colonisé les pentes rhodaniennes. Une première preuve réside dans l'examen des crânes de l'antique ossuaire de l'ancienne église de Saxon, fait par le professeur Pittard. L'indice anthropologique : 88 pour cent de brachycéphales, absolument identique à celui de la vallée de Bagnes, indiquerait seul la provenance ethnique du pays saxonnain. Si cela ne suffisait pas, on en aurait une autre preuve dans l'abondance des noms patronymiques qui décèlent tous une origine bagno-levronaine pour la plus grande partie. Quelques noms de l'époque de la dynastie savoyarde disent tout au plus qu'il y eut une assez forte infiltration allobrogienne du XIIme au XIVme siècle. Ce fait ressort aussi dans la commune voisine de Charrat, dont les antiques quartiers de Vison et de la Traversaz recèlent, à la même époque, une très forte proportion de noms patronymiques des vallées voisines de Bagnes-Entremont, avec une bonne quantité de noms absolument locaux et une faible proportion de noms savoyards.

Si nous en croyons les antiques chartes, le village de Saxon, dont la plus ancienne partie s'étale encore en une longue ligne de maisons, au sommet du cône d'alluvions formé par le torrent de Villaz, ne fut pas localisé en ce seul point, mais il comprenait une série de hameaux voisins plus peuplés qu'à l'heure actuelle, avec des cultures qui ont disparu ou se sont trouvées diminuées à travers les vicissitudes du temps. Il suffit de citer l'Arbarey, le Pré des champs, la Forêt des Champs, Champ Laurent, La Tovassière et Sapinhaut, qui s'étagent jusqu'à 1200 m. et étaient déjà bien connus au XIVe siècle. En ce temps-là, leurs représentants — tous ou presque de noms encore existants — avaient déjà des... histoires avec l'entreprenante commune voisine de Martigny.

Heureux peuple saxonnain, s'il n'eût connu que les petites brouilles intercommunales ! Malheureusement, il eut le tort de se trouver entre les mains des puissants du jour, qui firent peser sur lui le joug de la mainmorte, dont il ne parvint à se débarrasser qu'à la seconde moitié du XVIIme siècle.

Le village eut pourtant son heure de grande notoriété, mais ce fut dans le lointain Moyen Age, alors que son château faisait pendant à celui de Saillon. Ce fut un temps qui ne manqua pas de gloire ni de grandeur, puisqu'il fut celui des luttes épiques entre les Evêques de Sion, jaloux de défendre leur territoire, et les Comtes de Savoie, entreprenants et avides de conquêtes.

La tour de Saxon a d'illustres contemporains qui lui ressemblent tous par leur architecture : La Bâtiaz et Saillon en Valais, puis ceux d'Yverdon, d'Orbe, de Lucens, Chillon, Bulle et Romont dans le pays vaudo-savoyard. Je ne sais quelle fut la durée des châteaux vaudo-savoyards, mais ceux du pays valaisan ne dépassèrent pas le XVme siècle et ce fut fini de leur gloire.

Ainsi en alla-t-il de celui de Saxon.

Que fut-il en réalité ? Sa puissance ne se définit pas en une seule tour massive. Il y eut quelque chose de plus que ce que l'on connaît. Essayons de dérouler les antiques chartes. Peut-être nous diront-elles quelque chose !

Contrairement à une opinion quelque peu répandue, la tour de Saxon ne fut pas le domicile de l'ancienne famille de ce nom, les de Saxon, ni un souvenir de leur construction. Cette famille avait son petit manoir, cité déjà en 1134. Il est possible que celui-ci se trouvât sur l'emplacement du castel dont on connaît la ruine solitaire, mais le château et la tour sont des œuvres de Pierre de Savoie, le Petit Charlemagne... Selon Tamini, le Bourg s'élevait autrefois sur l'emplacement de la Tour. Le nouveau Bourg s'éleva sur l'emplacement du village actuel et l'on ouvrit un chemin pour le rattacher au manoir. Le château s'éleva de 1260 environ à 1280. Il devait être imposant, car il comprenait, outre le fier donjon, une enceinte fortifiée, avec, à l'intérieur, tous les corps de bâtiments nécessaires à l'habitation et à la défense. Il est probable qu'une petite et primitive église se trouvait dans l'enceinte et servit de chapelle pour le manoir. On fait remonter cet édifice au XIme ou XIIme siècle. Le château de Saxon eut son châtelain dès 1290 ; sa garde se composait de deux hommes d'armes et d'un guetteur pour le donjon.

La splendeur du château dura autant que celle de ses maîtres, les comtes de Savoie, c'est-à-dire jusqu'à la conquête de 1475 par les Haut-Valaisans. Ceux-ci en firent ce qu'ils firent des autres castels savoyards, ils le livrèrent aux flammes, et jamais le donjon ne s'en releva. Les Saxonnains, pour leur compte, changèrent de seigneur... sans rien gagner au change.

La famille de Saxon, qui compta plus d'un chevalier, est connue depuis 1163 — en même temps que les de Martigny —. Elle fournit une lignée de clercs et de soldats, dont l'un, le chevalier Anselme, eut le tort de se mettre trop hardiment au service de Savoie, guerroyant contre l'évêque, se faisant prendre avec ses complices à la suite d'une tentative contre Tourbillon et finissant sous la hache du bourreau. Sa tête tomba sur le Grand Pont, à Sion, le 1er avril 1300. Après lui, la famille déclina et finit par tomber en quenouille sous la forme d'un clerc et d'une demoiselle, vers le milieu du XIVme siècle. Apparus en même temps que les de Martigny, les de Saxon les précédèrent d'un siècle dans le tombeau de l'histoire.

Un peu plus bas que la vieille tour décapitée, se trouve la non moins ancienne église de Saxon, ruine lamentable qui vaudrait d'attirer les soins de nos amis de l'histoire et de ceux qui la représentent en haut lieu ! Ce n'est pas le plus ancien bâtiment, car il ne fut bâti que sur les ruines du château, dont il emprunte la partie sud-est des murs de l'enceinte. Bâtie en style roman, avec un chœur gothique, elle offre encore une admirable fenêtre en ogive qui dominait le maître-autel. De tout ce qui faisait le charme de son passé, il ne reste rien : une vénérable vierge romane a pris le chemin du musée cantonal (heureusement) ; un curieux St Maurice a fait de même, mais son plancher défoncé, qui laisse voir au dessous les crânes de l'ancien ossuaire, ses murs décrépits et ses fenêtres éventrées, crient la misère des ruines. Qui s'occupera d'elles ? Tout près, le vieux clocher se dresse encore, mais ce n'est plus l'airain qui résonne sous sa flèche vétuste, mais la bise qui pleure l'abandon du vénérable sanctuaire.

Il y a beaucoup de souvenirs sur cette colline, mais il y a trop de tristesse, allons voir vers des lieux plus riants et descendons vers le vieux Saxon qui s'aligne plus bas, tout près du torrent de Vellaz.

J'aime ce vieux village avec ses vieilles maisons, mais voyez-vous, je trouve qu'il eut bien de la malchance. Savez-vous que souvent le malheur s'abattit sur lui ? En 1610, il eut comme beaucoup de ses pareils, la visite de la peste qui le dépeupla à telle enseigne que les loups pouvaient rôder à plaisir et sans crainte dans les rues et les venelles, vides d'habitants. Comme si ce n'était pas assez, l'incendie le ravagea en 1670. En 1737, ce fut le torrent de Vellaz qui, après plusieurs jours de pluie diluvienne, sortit de son lit, emporta ou endommagea des bâtiments et couvrit champs et jardins de débris. Après un siècle et plus de tranquillité, les flammes dévastatrices le ravagèrent encore les 1er mai 1877 et 31 août 1891. Quoi d'étonnant après cela que pas un souvenir de jadis ne se manifeste sur les vieilles demeures ? Descendons encore et abordons Gottefrey.

* * *

Gottefrey est ma foi un bien vieux nom, un vénérable lieudit qui m'a tout l'air de rappeler quelque Godefroy du temps des croisades. Ce n'est pas très sûr et je ne m'en porte point garant.

Gottefrey est quelque chose qui est bien de notre temps. Il y avait là une source thermale, utilisée depuis un temps immémorial par les gens du pays, contre les affections cutanées et rhumatismales. Les gens y venaient en foule, et, en signe de reconnaissance pour les cures réalisées, ils y plantaient des croix. Ce qui valut à la première fontaine le nom de Fontaine aux croix. La station balnéaire dura jusqu'aux dernières années du siècle passé. Mais ce n'est pas elle qui fit la renommée de l'endroit, mais bien le Casino. On connaît assez son histoire pour que je me dispense d'en parler ! Les Chartreux prirent sa place de 1901 à 1903 et, entre-temps, l'ouverture de la Fabrique de Conserves procura à la localité un essor commercial, agricole et industriel bien préférable et autrement palpable que celui que fournissaient les croupiers et leur clientèle cosmopolite. A quand la résurrection de cette industrie qui est en train de s'en aller si elle n'est pas déjà loin ?

* * *

Le coteau de Saxon appartient à la nature xérophile du Valais central, mais la plaine était, il est encore tout récent, un exemple typique de la végétation paludéenne de la plaine valaisanne. Comme les choses ont changé ! Il y avait tout alentour ces pinèdes et ces forêts de plaine comme les ont connues nos ancêtres ; il y avait là une zone de marais qui s'étendaient jusque non loin de Martigny, avec tout ce que la flore valaisanne comptait de raretés et curiosités ; il y avait une faune lacustre d'une richesse sans pareille. Et comment oublier les dunes, ces fameuses dunes rhodaniennes aux sables mouvants, une curiosité quasi inconnue en Suisse, sauf dans la plaine de Martigny. Le premier qui s'en occupa fut le professeur Morlot de Lausanne, en 1856, mais il ne s'occupa que de leur histoire physique, et quand il fallut étudier leur faune et leur flore elles avaient déjà disparu. Tout cela formait un paysage à part, d'un pittoresque achevé, mais... qui n'était pas du goût de tout le monde !

Au milieu du siècle passé, l'historien Ribordy, écrivant dans le « Courrier du Valais », relatait les méfaits du salpêtre dans les champs de Saxon, puis, souhaitant la disparition des marais improductifs, il aurait voulu voir la plaine se couvrir de fermes et de cultures productives. C'est maintenant chose faite.

Il y a quelques jours, traversant cette même plaine saxonnaine, où tant de fois j'avais herborisé depuis le lointain séjour aux Bains de Saxon, je ne pouvais assez admirer le merveilleux travail de restauration de notre vallée rhodanienne. Et je pensais au gamin du passé s'ébattant dans le parc des Bains. Comme c'est déjà loin ! Et que de choses il se passe en cinquante ans ! Regrettons si nous voulons le pittoresque du passé, mais réjouissons-nous et profitons des avantages du présent.

Alpinus.

NICOLAY Lucien, agent d'affaires Tél. 6.14.28
MARTIGNY
Encaissements de vieilles créances
Affaires immobilières

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

TU N'ES PLUS RIEN

Et on la reluquait ! Puis arrivait un télégramme du sous-lieutenant : « Sois demain, chérie, à Port-de-Piles ; » ou bien : « Ligueil, tel jour, pour déjeuner ; » ou bien : « A Loches, hôtel de France, après la dislocation. » Et elle courait à ces rendez-vous, en auto de louage ou par le train. Et c'étaient parfois de longues attentes dans les auberges ou au bord des routes poussiéreuses.

Des conversations d'hôtel lui revenaient à la mémoire, car les plus minces détails semblaient s'accumuler comme pour la refouler vers ces heures d'autrefois, par elle peut-être méconnues. Tout le monde parlait des manœuvres. On disputaillait sur les noms des commandants de corps, sur les communes occupées.

Une réminiscence, accentuée sans doute par l'état de fièvre apportait à la jeune femme, avec une précision extraordinaire, jusqu'à la moindre de ces paroles entendues à sa petite table solitaire. Il est vrai qu'elle s'était amusée à les répéter au sous-lieutenant, son mari ; et elle se souvenait exactement à quel moment : quand il pataugeait en se savonnant dans son bain, au retour des manœuvres. Il en avait même ri de tout son cœur, car, lorsque Jean revenait des manœuvres, il était un autre homme que lorsqu'il s'y rendait. Quelques jours seulement de présence au corps, au milieu de ses camarades militaires, ou le transformaient, ou, plus exactement, le restituaient à son état normal, en tout cas le faisaient triompher de la paresse qu'il avait d'ordinaire à donner la réplique à ses amis les beaux parleurs de Paris. Il était alors tout muni, tout gonflé d'arguments ; il eût voulu tenir entre ses doigts le cou du politiquard ; il lui en eût servi sur l'utilité, sur la nécessité de la en eût servi sur l'utilité, sur la nécessité de la force armée ! Et il écrasait son éponge en caoutchouc en croyant faire rendre tripes et boyaux à l'imbécile.

Odette n'attachait, elle, aucune importance à toutes ces idées ; que ce fussent les unes ou les autres, pour elle, c'était comme un jeu, une sorte de bridge entre hommes, la plupart du temps fort ennuyeux pour les femmes, quelquefois pittoresque, surtout en province, quand on regrette son mari absent, à la petite table d'hôtel, quand on le voit s'agiter dans l'eau savonneuse en croyant tordre le cou à quelque conseiller municipal.

D'une façon générale, elle abhorrait les sujets réputés sérieux, peut-être même, à l'ordinaire, en détournait-elle un peu son mari.

Ce jour-là, au sortir de la baignoire, il s'était tellement échauffé en parlant de l'armée, qu'il lui avait inspiré pour la première fois une sorte de peur. Elle l'avait enserré dans ses bras, pendant qu'il s'enveloppait dans son peignoir de bain, en lui disant :

— Tais-toi, Jean !... Oh ! songes-tu, si jamais tu étais tué à la guerre !... quelle catastrophe !... Non, mais ce serait fou !... J'aime mieux imaginer le déluge !...

Et, parce qu'il avait ri, elle avait aussitôt pensé à autre chose.

Sans vouloir d'ailleurs jamais approfondir beaucoup cet ordre de questions et malgré la chaleur du discours de Jean dans la baignoire, elle conservait une grande crédulité optimiste, non pas quant à la guerre qui, d'une façon générale, ne l'intéressait pas, mais quant à son Jean, qui, seul, l'intéressait et qu'elle ne croyait pas, en sa qualité d'officier « de réserve, » tenu de participer à la guerre. C'était une idée innocente, puérile, mais qu'elle s'était fichée dans la cervelle pour sa plus grande commodité, et que, pour rien au monde, elle n'eût voulu considérer ou vérifier, de peur que le résultat ne fût défavorable. C'est la même paresse d'esprit voluptueuse qui la retenait, par exemple, de se demander le sens de ces mots entendus de la bouche de son mari : « Me voilà affecté désormais aux troupes de couverture.. Nous n'irons plus en Touraine... »

Eh bien ! on n'irait plus en Touraine, on irait ailleurs.

Et sa rêverie de demi-somnolence la reportait au commencement des vacances de 1914. Il faisait si beau ! Jean avait eu la veine d'obtenir congé à sa maison, dès le 15 juillet ; on était parti pour Surville ; on avait loué sur la mer une chambre charmante à l'hôtel de Normandie ; le monde affluait ; le Casino était déjà bondé ; le jeu ronflait ; le petit théâtre en toile de Jouy exhibait des vedettes parisiennes ; une rangée d'autos empestait la terrasse où l'on allait boire l'après-midi, aux sons de l'orchestre des Tziganes, en se faisant rôtir au soleil ; d'élégants jeunes gens arboraient des costumes kaki, avec des chapeaux à grands bords. On commençait, le soir, dans le hall, à danser le tango.

(A suivre).

A REMETTRE

HOTEL - CAFÉ-RESTAURANT - TEA-ROOM

dans jolie localité au bord du lac Léman, 23 chambres, 2 appartements loués, 10 chambres louées au mois. Grand jardin ombragé vis-à-vis du débarcadère et route cantonale. Affaire de bon rendement et bonne clientèle. Restaurant renommé. Cause de remise : maladie. Sera répondu seulement à personne solvable. Remise Fr. 75,000.—.

Faire offre sous chiffre A. 28617 L. à Publicitas, Lausanne.

SEMENCES sélectionnées

Toutes les variétés de

HARICOTS

sans fils, beurrés, mangetouts à cosses vertes et à écosser, etc.

(Qualités maraîchères) GERMINATIONS GARANTIES

NAINS : semer dès fin avril

A RAMES : semer dès 15-20 mai

graines

Vulliemin

H. Tschirren, seul succ.

Grand St-Jean 3, Lausanne

(Maison soumise au contrôle fédéral)

Ouvrières

Env. 200 sont demandées pour saison de fabrication fruits (début juin-cd septembre).

S'inscrire de suite.

Fabrique de conserves, Saxon

Restaurant Löwen Bern
FRITZ MESSERLI

Excellent fendant !

Cafés - Restaurants à vendre

Café-restaurant, situation de 1er ordre dans importante localité du Valais, libre de suite. Recettes Fr. 150.— par jour.

Café et rural d'excellente situation, recettes journalières Fr. 70.—.
Bâtiments neufs ; 22,000 m2 de prés et vergers ; 7,000 m2 de vigne - vastes dépendances ; conviendrait pour marchand de bétail. Prix avantageux.

Café-boucherie de bonne situation, boucherie sans concurrence sur la place ; prix avantageux.

André Roduit, Agence Immobilière patentée, Sion.

"MON MARI NE POUVAIT EN CROIRE SES YEUX !" Il dit que je parais 10 ans plus jeune

« C'est un vrai miracle ! » Telles furent les propres paroles de Georges. Il y a deux mois à peine, j'avais des rides et des lignes sur le front, autour des yeux et de la bouche. De toute évidence j'accusais très nettement un certain âge. Aujourd'hui toutes mes amies admirent ma peau nette et lisse, mon teint clair de jeune fille.

Je dois tout cela à la Crème Tokalon, qui contient un précieux ferment de jeunesse — découverte d'un dermatologiste universellement connu. Employez pour la journée la Crème Tokalon couleur blanche, et le soir la crème aliment rose.

VOICI COMMENT JE M'Y SUIS PRISE

Invitation

Mesdames,

Nous vous prions de bien vouloir nous faire l'honneur d'assister aux démonstrations qui auront lieu chaque jour

De 9 h. à 12 heures et de 13 h. 30 à 19 h.
du 8 au 13 mai

dans les

Grands Magasins Gonset S.A., Martigny

Nous serons heureux de vous présenter sans aucun engagement de votre part la machine à coudre portative électrique

ELNA

Ces démonstrations vous permettront d'apprécier les multiples avantages de cette machine.

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de connaître ce nouveau produit suisse.

TAVARO, représentation S. A., SIERRE

Avenue du Marché — Téléphone 5.10.69

N.-B. — Les bas et le linge que vous voudrez bien nous apporter vous seront raccommodés gracieusement pendant toute la durée des démonstrations.

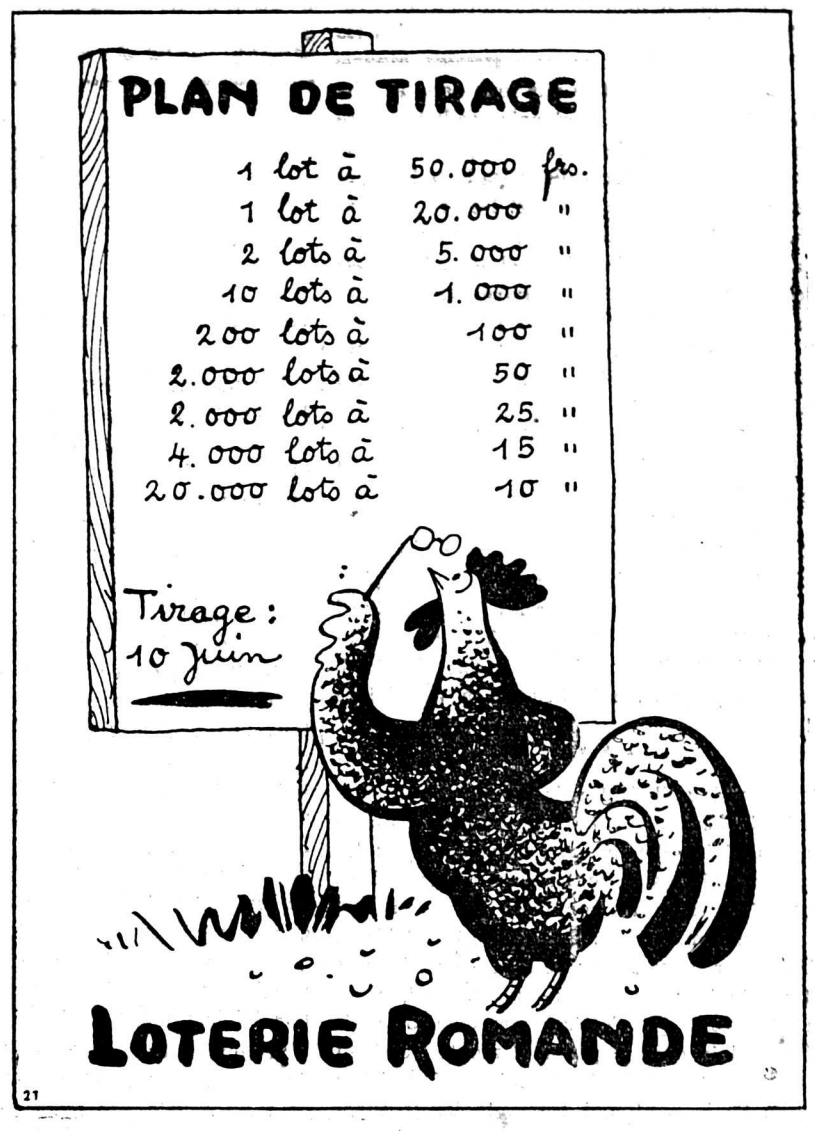

SION, Place du Midi Chèques postaux II c 1800

A REMETTRE, pour cause de santé, bon

COMMERCE DE MODES

bien situé, dans localité du Bas-Valais.

S'adresser au Nouvelliste sous A. 4169.

A louer

APPARTEMENT

3 pièces, cuisine, cave, galetas, eau, lumière, ainsi que jardin.

S'adresser à Oscar Richard, La Preyse, Evionnaz. Téléphone 6.46.08.

On cherche une

FILLE

pour le ménage.

S'adresser à Isaac Chappot, Martigny-Ville. Tél. 6.10.78.

Jeune fille

pour aider au ménage, sérieuse, propre et active, pas de gros travaux, bons gages. — Mme Maurer, 3, Chemin Lacombe, Champel, Genève.

Café de la campagne, région Martigny, demande

jeune fille

de toute confiance, pour le service du café et pour aider au ménage. Prière d'envoyer certificat et photo, ou référence pour jeune fille n'ayant pas servi.

Adresser offres au Nouvelliste sous Z. 4168.

ST-MAURICE. — On demande de suite

jeune fille

de 20 - 25 ans, pour aider au ménage et remplacer sommelière.

S'adresser au Nouvelliste sous Y. 4167.

Je cherche de suite une

jeune fille

pour aider au ménage et remplacer au café.

S'adresser au Café de la Croix-Fédérale, St-Maurice.

On cherche un

jeune homme

de 16-20 ans, ayant l'habitude de la campagne. Bons traitements. Gages à convenir.

S'adresser à Louis Auberson, municipal, Nonfoux sur Yverdon (Vaud). Tél. 3.61.60.

A vendre à Sierre

Immeuble locatif, deux étages ; grand local au rez-de-chaussée facilement transformable en appartements ; cave avec possibilité d'encavage de 80,000 litres, pressoir hydraulique.

Immeuble dépendance, 1 appartement et 3 garages.

Locaux de dépôt.

Vigne neuve, 500 m2.

S'adresser au Bureau Bonvin, Agence immobilière, Sierre.

Contre les **pucerons lanigères, pucerons verts, noirs,** etc.
araignées rouges, psylles, tenthrèdes, etc.
Utilisez l'

ANTI-APHIS

Fédération Valaisanne des Producteurs de lait et ses dépositaires

Association Valaisanne des Suisses rentrés de l'étranger

Le Comité porte à la connaissance de ses membres que

l'assemblée générale statutaire

aura lieu à **Martigny, le 14 mai, à 15 heures, Hôtel de la Gare et Terminus.** Nous comptons sur une nombreuse participation.

On cherche

monteurs - électriciens

qualifiés. Faire offres avec références, curriculum vitae et photo à **R. Nicolas, Electricité, Sion.** (Indiquer le numéro de téléphone le plus proche).

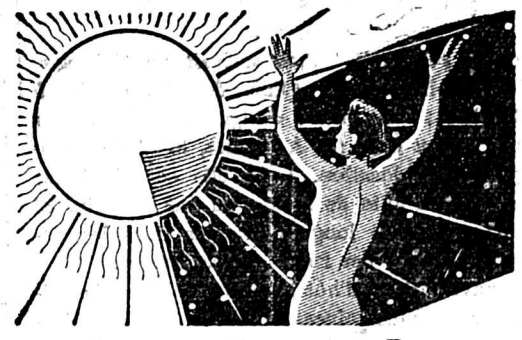

EMPLÂTRE **ÉTOILE**

contre : LUMBAGOS
RHUMATISMES
NÉVRALGIES

LABORATOIRES SAUTER S.A. GENÈVE

Dans toutes pharmacies et droguerles

ABONNEZ-VOUS AU „NOUVELLISTE"

M. Amiguet-Massard fête ses 80 ans

M. Gabriel Amiguet-Massard, éleveur à Gryon, né dans ce village le 8 mai 1864, fête, lundi, ses 80 ans révolus.

Faut-il rappeler le rôle important joué par M. Amiguet-Massard dans l'élevage du bétail bovin, dans l'Union suisse des paysans comme membre du comité directeur, dans l'organisation de la VIIIme Exposition nationale d'agriculture (Lausanne 1910) ?

M. Amiguet-Massard a présidé en 1918 le Grand Conseil vaudois. Il a été le promoteur de nombreuses entreprises de transports et d'énergie électrique de la région de Bex, sans oublier le monument élevé à Gryon en 1907 aux « deux voix », Caroline et Juste Olivier.

Nous exprimons à M. Amiguet tous nos vœux et nos félicitations.

Nouvelles locales

Une inauguration au Martigny-Orsières

—o—

Nous avons brièvement relaté dans la dernière édition du « Nouvelliste » la modeste manifestation qui a marqué, samedi, la mise en service sur la ligne du chemin de fer Martigny-Orsières d'une automotrice rénovée dont le trafic indigène et le mouvement touristique ne manqueront pas de tirer de gros avantages. Ces considérations, jointes à la gracieuseté de la réception réservée aux invités, nous font un devoir — et combien agréable — d'y revenir.

La nouvelle machine, nous l'avons dit, se distingue par une vitesse accrue (50 km. à l'heure au lieu de 35), une notable augmentation de capacité, de puissance de traction, et une amélioration considérable du confort pour les voyageurs. A noter une installation complète de récupération de l'énergie électrique pendant la descente du train, installation qui permet non seulement d'économiser du courant à la montée mais aussi de réduire les frais occasionnés par les sabots de freins jusqu'ici en usage... Toutes ces innovations sont dues aux Maisons Brown-Boveri, à Baden, représentée par M. F. Gubler, ingénieur, et Schlieren S. A.

MM. Jämes Vallotton, président du Conseil d'administration de la Compagnie, et colonel Girardet, ingénieur et Directeur, entourés de leurs collaborateurs, faisaient les honneurs de cette inauguration à MM. les conseillers d'Etat Coquoz et Fama, à M. le juge cantonal Pouget, au colonel-brigadier Schwarz, à MM. Nussbaum, chef du IIme arrondissement des Postes, Eckert, des C. F. F., Dr Darbellay, secrétaire de l'Union valaisanne du tourisme, et aux autorités des localités situées — du départ au terminus — sur le parcours, présidents ou délégués. M. Moulin, président de Vollèges et dès ce jour 1er vice-président du Grand Conseil, était également présent...

A Sembrancher, à la gare décorée pour la circonstance, arrêt et collation généreuse, dont M. Vallotton remercie M. le président Voutaz... A Orsières, mêmes attentions, puis c'est le départ pour Champex, dans les imposants autocars de la Compagnie, dont la grâce et la souplesse engendrent bonne humeur et sécurité.

Là-haut, l'Hôtel Bellevue accueille les participants avec une gentillesse et un soin dont ils se souviendront longtemps. Par sa préparation et son service impeccable et charmant, le repas offert par la Compagnie combla les appétits aiguisés par l'air des hauteurs... et les apéritifs, et réjouit à la fois les esprits et les cœurs.

Au moment des discours, M. Vallotton salua et remercia tous et chacun, fournissant plus tard d'intéressants renseignements financiers, M. Girardet, avec lui cheville ouvrière de la journée et du développement qu'elle couronnait — grâces leur en soient rendues — donna des explications techniques extrêmement claires et précises sur lesquelles nous regrettons de ne pouvoir nous étendre, M. le conseiller d'Etat Fama exprima les compliments et les encouragements du Gouvernement, M. Nussbaum ceux des Postes, suivis d'un historique du service de diligence entre Martigny et Orsières, où se révèlent une fois de plus l'amour du distingué Directeur d'arrondissement pour notre Valais et son passé, son amitié compréhensive pour ses subordonnés, et ses grands talents littéraires. Nous espérons consacrer prochainement, à cette étude, dans ce journal, la place qu'elle mérite... On entendit encore M. le juge cantonal Pouget et M. Rausis, président d'Orsières, dire leur gratitude et leurs souhaits...

Cependant, l'heure approchait où, pour se conformer au programme, il allait falloir repartir.

Mais on s'arrache difficilement à l'enchantement de Champex, de son cadre ravissant que l'on fut contempler ensuite, de son lac dont les rives en ce jour sans soleil ni pluie, au « climat » romantique, eussent inspiré un Lamartine, de l'accueil généreux et cordial, surtout, des hôtes dont on est les hôtes, tant et si bien que l'automotrice que l'on « fêtait » dut incontinent faire ses preuves en ramenant en moins de 30 minutes — premier direct sur la ligne — officiels et invités d'Orsières à Martigny pour les trains de 17 h. 30 !...

... A l'heure où dans un monde désaxé — sans jeu de mots ! — le Progrès présomptueux s'écroule sous ses conquêtes, il est réconfortant de souligner, dans notre petit pays providentiellement préservé du cataclysme et tout entier livré à sa pacifique activité, des réussites matérielles qui honorent nos industries, nos entreprises et leur personnel, sans cesse à la poursuite de la perfection dans la pleine conscience des limites assignées à notre humaine condition.

La transformation d'automotrice qui fait l'objet de ces lignes est certainement une de ces réussites...

m. g.

—o—

GRAND CONSEIL

—o—

La session ordinaire de printemps

La session ordinaire de printemps du Grand Conseil s'est ouverte en ce deuxième lundi de mai ainsi que le prévoit la Constitution.

Se conformant à l'antique usage, prescrit d'ailleurs par le règlement du Grand Conseil, Me Edmond Gay, président sortant de charge, invita Messieurs les députés à se rendre à la Cathédrale, à la traditionnelle messe du St-Esprit, afin d'implorer la bénédiction divine sur les futurs travaux de la Haute Assemblée.

L'Office divin, célébré par M. le Chne Imesch, fut rehaussé des productions si prenantes du Chœur Mixte de la Cathédrale qui chanta une œuvre du compositeur Charles Haenni.

De retour à la salle des délibérations, Me **Edmond Gay,** président dont le mandat vient à expiration ce matin, déclara la session ouverte. Il tint tout d'abord à adresser quelques mots touchants d'adieu à ses collègues et évoqua les principaux événements déroulés au cours de sa période présidentielle. Il exprima sa sincère gratitude à ses collègues pour la façon dont ils ont facilité sa tâche et en terminant, très applaudi, il formula les vœux les plus chaleureux de voir épargnée notre chère petite patrie des horreurs de la guerre. M. Gay déclara ensuite ouvert le scrutin pour l'élection de son successeur dont la candidature est présentée en la personne de M. le député **Léo Guntern,** premier vice-président.

L'élection présidentielle

Les scrutateurs, MM. Henri Carron et Pfammater nous apportent par le dépouillement des urnes le résultat de 84 voix sur le nom de Guntern sur 88 bulletins rentrés. Il y a quatre bulletins blancs. M. Gay félicite l'élu pour cette élection si brillante et lui cède immédiatement le fauteuil présidentiel.

Le discours du nouveau président

Se conformant à l'usage, M. Leo Guntern prononce un éloquent discours rendant tout d'abord hommage à la façon élégante et si compétente avec laquelle son prédécesseur a assumé ses délicates fonctions. Le discours passe ensuite en revue notre situation économique et financière laquelle est examinée dans un bel esprit civique animé de la ferme volonté de bien servir les intérêts du canton avec le concours bienveillant du Grand Conseil. M. Guntern est très applaudi.

La réception du nouveau président à Brigue

M. Ch. Haegler, secrétaire de langue française de la Haute Assemblée, donne alors connaissance d'une lettre d'invitation à MM. les députés à assister, cet après-midi, à la réception organisée à Brigue en l'honneur du nouveau président.

Puis ce dernier aborde immédiatement les travaux de la session et soumet tout d'abord au préavis de ses collègues un désir exprimé par plusieurs députés tendant à ce que l'ouverture des séances, le matin, soit fixée à 8 h. 45 ceci afin de coïncider avec l'arrivée à Sion des trains venant du Haut et du Bas-Valais. Il en sera fait ainsi.

Election du premier vice-président

M. **Joseph Moulin,** de Vollèges, est élu premier vice-président par 92 suffrages sur 92 bulletins rentrés. C'est là encore une brillante élection que l'assemblée accueille par des applaudissements mérités et pour laquelle M. Guntern félicite chaleureusement M. Moulin.

Les deux secrétaires actuels, MM. **Haegler** et Dr **Bielander** sont confirmés dans leur charge ainsi que les deux scrutateurs, MM. Carron et Pfammater.

L'élection du second vice-président aura lieu jeudi matin.

La gestion financière et administrative de l'Etat

MM. **Cyrille Michelet** et **Aloïs Gertschen** fonctionneront comme rapporteurs de la Commission, le rapporteur de langue française succédant dans cette charge à M. Henri Chappaz. Il est renoncé à la lecture du message du Conseil d'Etat, ce document ayant été remis aux députés. Celui de la Commission de la gestion conclut par la proposition d'entrée en matière sur la gestion avec l'adoption des postulats présentés « ad hoc ».

Le « Nouvelliste » se réserve de revenir sur ce rapport qui a rencontré tout l'intérêt de la Haute Assemblée.

M. **Théo Schnyder** émet quelques considérations sur l'entrée en matière, revenant plus spécialement sur la motion qu'il a développée l'année dernière et constatant qu'il n'y a pas été donné la suite désirée par le motionnaire. La proposition d'entrée en matière n'est toutefois pas combattue et est votée sans opposition. Il est passé à l'examen du message relatif à la

Conversion de deux emprunts de l'Etat

Le Grand Conseil est appelé à examiner ce matin ce tractandum, vu l'urgence, — les conditions favorables du marché de l'argent devant être prises au vol — le projet de décret concernant un emprunt de Fr. 14,800,000.— destiné à la conversion des emprunts de l'Etat du Valais de Fr. 10 millions 800,000.— (4 %, 1934) et Fr. 4 millions (3.75 %, 1932). Le décret autorise le Conseil d'Etat à contracter cet emprunt aux conditions proposées par les banques contractantes. Le décret relevant de la compétence du Grand Conseil ne sera pas soumis à la votation populaire. Il est adopté par la Haute Assemblée en premiers et seconds débats.

—o—

Les bijoutiers suisses à Sion

Les bijoutiers suisses ont tenu leurs assises à Sion sous la présidence de M. Iff, de Berne. Au nombre d'une centaine les délégués ont pris part, au cours de l'assemblée générale, à des discussions d'ordre professionnel, puis, samedi soir, ils convièrent à un banquet les représentants de l'Etat et de la commune.

La « Chanson valaisanne » agrémenta la soirée de ses chœurs toujours très goûtés.

—o—

Un soldat mineur trouve la mort dans un exercice

—o—

Le chef de presse du commandement territorial compétent communique :

Lors d'un exercice de destruction d'une cheminée, au Bouveret, organisé par un détachement de mineurs, le soldat Charles Diaque, de Collombey, né en 1905, marié, a trouvé la mort. Une enquête sur les circonstances de l'accident est en cours.

—o—

L'épilogue d'un verre de vin jeté à la tête d'un consommateur

Il y a quelque temps, au hameau de Produit, sur Leytron, un certain B. était entré en discussion avec un dénommé C. Bientôt le diapason monta et le premier jeta à la tête du second un verre de vin qui se trouvait sur la table, avec une telle violence que la malheureuse victime eut un œil crevé. Cette affaire qui était pendante vient de passer devant le tribunal correctionnel de Martigny et le plaignant recevra une somme de 8000 francs environ, à titre d'indemnité.

—o—

L'affaire troublante du garde-chasse Nicollier

Le garde-chasse Nicollier, disparu il y a quelques années, a-t-il été victime d'un attentat ou d'un accident ? La justice s'applique à éclaircir ce point. Le tribunal d'Hérens-Conthey avait arrêté naguère le père et le fils S., puis les avait libérés sous caution. Le tribunal d'Entremont les a derechef appréhendés et les deux hommes qui ne s'entendent pas se jettent mutuellement la pierre ! Pour l'instant, le père et le fils, en dépit des instances de leurs avocats, demeurent sous les verrous et l'enquête se poursuit, serrée.

—o—

Nos hôtes

Le ministre des Etats-Unis à Berne a passé la journée d'hier en Valais. Il était accompagné de l'attaché militaire de l'ambassade.

—o—

DANS LES CINEMAS DE MARTIGNY

—o—

A L'ETOILE (Tél. 6.16.10), le dernier film de Zarah Leander « LE FOYER PERDU » connaît un vif succès. Le programme est complété par la dernière trouvaille de Walt Disney « SALUDOS AMIGOS », une fantaisie sud-américaine qui assure 40 minutes de fou rire. Au même programme, le reportage sur le bombardement de Schaffhouse.

2 séances supplémentaires sont organisées : ce soir mardi et demain mercredi, à 20 heures 30.

Tous les soirs train de nuit à 22 heures 29.

—o—

† **SALVAN.** — (Corr.) — Le décès de M. Louis Moret, de Salvan, laisse un vide profond au sein du comité de la caisse maladie dont il était secrétaire caissier depuis de nombreuses années.

Cet homme droit ne connaissait que son devoir. Conscient de ses responsabilités, il gérait les intérêts de la caisse maladie avec un soin méticuleux. Il n'est aucun membre qui ne se soit rendu compte de l'esprit de loyauté du cher disparu.

Tout en appliquant strictement les ordonnances fédérales, il savait s'apitoyer sur l'infortune et favoriser l'octroi de secours aux membres nécessiteux.

Que dire de la tenue de ses livres ? Maintes fois, il reçut les félicitations des inspecteurs fédéraux. Il s'en réjouissait, non pour lui, mais pour l'intérêt général de la caisse maladie.

Il fut un chaud partisan de l'assurance antituberculose qui eut une certaine peine à se constituer à Salvan.

Au sein du comité, la clarté de ses protocoles, l'exactitude de ses comptes, la netteté de ses exposés, son expérience produisaient bien vite une atmosphère de tranquillité et de confiance.

La caisse maladie de Salvan adresse à l'épouse éplorée de M. Moret ainsi qu'à son grand fils et à sa famille, l'expression de ses sentiments de profonde et religieuse sympathie.

Un ami.

—o—

SION. — Décès du Dr Dénériaz. — C'est avec chagrin que la population sédunoise a appris le décès, dans une clinique de Zurich, du Dr Pierre Dénériaz, médecin à Sion. Le défunt, qui s'était surmené ces derniers temps, a été terrassé par une grave maladie. Il avait été d'abord transporté à Lausanne. Son état empirant, on le conduisit à Zurich, où une dernière intervention médicale resta sans résultat.

Le Dr Dénériaz, qui n'avait que 53 ans, était très estimé dans la capitale. Son diagnostic sûr, son dévouement, sa bonté avaient fait de lui un des médecins les plus réputés du canton. Il était médecin de place de Sion. Les obsèques auront lieu mercredi.

—o—

ST-MAURICE. — La **Fête patronale** de St-Sigismond a été célébrée dimanche avec beaucoup de ferveur par les fidèles de St-Maurice. L'église paroissiale était comble pour la grand'messe de 10 heures. M. le chanoine Poncet, Rd curé, officiait solennellement, assisté à l'autel par ses jeunes confrères les nouveaux prêtres Ruckstuhl et Allet. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le Chne Fleury, Rd Prieur de l'Abbaye, qui sut toucher et élever les âmes en traitant de la nécessité d'une Foi solide et agissante. A la tribune, le Chœur-Mixte se distinguait une fois de plus en exécutant impeccablement une très belle messe et un émouvant « Ave Maria »... Conduite par la Société de Musique l'« Agaunoise », sans qui il ne serait pas chez nous de manifestation profane ou religieuse réussie, tant on est accoutumé à son sonore et si dévoué concours, la procession, malheureusement assombrie par la pluie, mit le point final à la cérémonie, où les autorités préfectorales, judiciaires, municipales et bourgeoisales n'ont pas failli à la tradition d'assister en parfaite communion de sentiment et de conviction avec la population...

—o—

ST-MAURICE. — A la peine le matin, nos deux corps musical et choral étaient encore « mobilisés » l'après-midi et le soir, pour leur plaisir et celui toujours de leurs auditeurs...

En effet, l'« **Agaunoise** » se rendait à Aigle donner un concert où le maestro Stridi et ses « hommes » firent valoir avec brio leurs talents. Ils en revinrent avec une provision de gaieté où se reflétait la joie qu'ils avaient eux-mêmes procurée...

A 20 h. 30, c'était, en la Salle de Gymnastique, la soirée du « **Chœur-Mixte** ». Les productions du groupement si cher à M. le prof. Athanasiadès enchantèrent le public d'amis qui avait tenu à ma-

(La suite en 6e page).

Chronique sportive

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Lausanne-Sports a conservé sa suprématie en *Ligue Nationale* grâce à une pénible victoire — 2 à 1 — sur Chaux-de-Fonds, alors que Servette perdait un nouveau point face aux Young Boys, 2 à 2. C'est Lugano qui prend ainsi la deuxième place, grâce à sa victoire sur Lucerne, 1 à 0. St-Gall a réussi l'exploit de tenir tête aux Grasshoppers, 1 à 1 ; Zurich est parvenu aussi à faire match nul à Neuchâtel, contre Cantonal, 1 à 1 ; Bâle a battu Young Fellows, 2 à 0 ; Bienne a réussi le même score contre Granges.

En *Première Ligue,* International a conservé la première place en battant Montreux, 1 à 0, mais les prétentions de Fribourg, qui a battu Renens, 5 à 1, d'Urania, vainqueur d'Helvetia, 4 à 1, de Berne et Soleure, qui ont fait match nul, 1 à 1, restent complètes ; sans jouer, Derendingen reste en course, de même qu'Etoile, qui a pu battre Vevey, 1 à 0.

En *Deuxième Ligue,* excellente journée pour Sion, vainqueur de La Tour, 7 à 0, et qui voit du même coup tous ses adversaires perdre des points, Sierre faisant match nul, 0 à 0, à Monthey, Forward subissant la loi de Chippis, 3 à 0, et Malley partageant les points avec Bulle, 2 à 2 ; Lausanne II a battu Vevey II, 3 à 1. Ainsi les positions se précisent en ce qui concerne les premiers et il semble bien que Sion et Sierre occuperont leur classement avantageux jusqu'au bout ; qu'on en juge :

1.	Sion	18	14	1	3	(64-14) 29
2.	Forward	20	12	2	6	(35-22) 26
3.	Sierre	18	11	3	4	(34-24) 25
4.	Monthey	19	9	4	6	(48-35) 22
5.	Malley	17	9	3	5	(61-33) 21
6.	Chippis	19	9	3	7	(45-27) 21
7.	Martigny	18	9	1	8	(35-42) 19
8.	Lausanne II	18	7	3	8	(35-39) 17
9.	Bulle	17	6	2	9	(30-47) 14
10.	La Tour	18	5	3	10	(22-52) 13
11.	St-Maurice	21	5	3	13	(38-48) 13
12.	Vevey II	21	—	4	17	(16-84) 4

En *Troisième Ligue :* Fully et Salquenen, 1 à 1 ; Chalais bat Sion II, 4 à 0 ; Viège bat Martigny II, 6 à 1 ; Grône bat Muraz, 2 à 1.

Juniors : Martigny I bat Viège, 8 à 1.

Monthey et Sierre, 0 à 0

Il y avait bien peu de monde sur le terrain de Monthey pour assister à cette partie, et pour une fois, les absents n'ont pas eu complètement tort, car en aucun moment le match n'atteignit le niveau d'un football de classe.

C'est à se demander comment un Sierre arrive à occuper un classement si enviable, car seule sa défense révèle quelque valeur.

De son côté, Monthey ne présente pas non plus un « onze » homogène et c'est toujours les vieux qui en sont les meilleurs, ou plutôt les moins mauvais ; ainsi voit-on toujours tous les espoirs se porter sur Forneris ; et pourtant celui-ci ne peut pas tout ; pas plus que les Fessler et autres Jacquier.

De la partie elle-même, disons qu'elle fut généralement à l'avantage des locaux, qui se montrèrent pourtant incapables de réaliser. Techniquement, les Sierrois furent supérieurs, mais là aussi, l'impuissance à concrétiser fut manifeste.

En résumé, match quelconque, sans exploit à signaler, bien dirigé par l'arbitre Tasca, de Genève.

Met.

—o—

SKI

Le 5e Derby de Salanfe

Couru dans le cadre grandiose du cirque de Salanfe, ce Derby qui groupait les meilleurs skieurs romands a obtenu un très grand succès.

Ce sont en effet une septantaine de coureurs qui se sont présentés au départ du slalom géant fort judicieusement piqueté, sur les belles pentes du Col de Gollettaz.

Voici les meilleurs résultats de cette épreuve qui clôt la saison du ski en Suisse romande :

Dames : 1. Chollet Andrée, Caux ; 2. Mézentin Denise, Morgins ; 3. Genet Violette, Caux, etc, etc.

Juniors : 1. Bochatay Jean, Salvan ; 2. Rombaldi Alfred, Montana ; 3. Mathey Raymond, Salvan ; 4. Fournier Jean-Edouard, Salvan, etc., etc.

Séniors I : 1. Vultier Arnold, Ste-Croix ; 2. Talon Edmond, Caux ; 3. Crettex Edmond, Champex ; 4. Jacquier Guy, Salvan ; 5. Coquoz Robert, Salvan, etc., etc.

Séniors II : 1. Reymond Marcel, Ste-Croix ; 2. Coquoz Georges, Salvan ; 3. Chabloz Edouard, Vérossaz ; 4. Bori Camille, Martigny ; 5. Revaz Ernest, Salvan.

Séniors III : 1. Chappot Marc, Martigny ; 2. Reuge Henri, Ste-Croix.

nifester sa sympathie par sa présence tout en savourant une haute joie artistique. Le programme était enrichi de chœurs de dames, d'une valse chantée, d'une opérette d'Offenbach, d'une comédie d'André Birabeau que M. Paul Pasquier, un habitué de St-Maurice où l'on admire ses dons et l'usage noble et généreux qu'il en fait, animait avec ses collègues de Radio-Théâtre, Mme Jeanne Janville et le petit Guy-Claude Burger...

Instants délicieux... charmante démonstration d'une vitalité où la grâce et la modestie sont les ornements du travail et de son couronnement dans le succès croissant. Partie chorale et partie théâtrale — et celle-ci mit en évidence aussi des artistes du terroir — méritèrent largement, hier, les applaudissements qui les soulignèrent et en remercièrent les exécutants.

La réception du nouveau président du Grand Conseil à Brigue

(De notre envoyé spécial)

Les voyageurs qui fréquentaient hier le train direct de Lausanne à Brigue touchant Sion à 13 heures 45 ne se doutaient guère que le convoi démarrant de la capitale valaisanne emportait avec lui la plus haute personnalité politique du canton, les députés au Parlement, les magistrats de l'ordre exécutif et judiciaire, les hauts fonctionnaires de l'Etat, accompagnant à Brigue M. Léo Guntern qui avait été appelé le matin même à la présidence des pouvoirs législatifs.

Sur le quai de la gare de la capitale du Haut-Valais, au moment où stoppe le train, la « Saltina », entourée des bannières de toutes les sociétés locales, joue un pas redoublé. Sur la place, la foule qui devient de plus en plus dense, attend l'arrivée de son président. Un cortège est formé, précédé de la musique des « Cadets », puis il gagne la place St-Sébastien, dans la formation suivante : enfants des écoles, sociétés des tambours, sociétés locales, groupe de gendarmes en uniforme de gala, les membres du clergé, un groupe d'officiers supérieurs à la tête desquels on reconnaissait M. le colonel-brigadier Buhler, les membres du Grand Conseil, entourant l'élu du matin, les députés, des magistrats, fonctionnaires, etc.

La réception

Elle fut simple, mais combien touchante. Brigue se pare de ses habits des grands jours. Les édifices publics et les maisons particulières sont pavoisés. Tout respire un air de fête. C'est au vice-président de la petite cité, M. le député Kaempfen, qu'échoit l'honneur de recevoir M. Guntern. Il le fait au cours d'une magnifique allocution après avoir salué les autorités et invités. L'orateur rappelle en termes choisis la vie publique du nouveau président qui depuis de nombreuses années a consacré une bonne partie de son temps, de son activité, de sa belle intelligence à la prospérité de sa commune et du pays tout entier. M. Kaempfen, très applaudi, termine sa péroraison par ces mots : « Que Dieu vous protège, M. le président et qu'Il protège également notre bien-aimée Patrie ».

M. Anthamatten monte alors à la tribune et apporte au président de la Haute-Assemblée le salut du gouvernement. « C'est un jour de joie aujourd'hui, s'écrie le président du Conseil d'Etat. Un jour de joie pour la famille Guntern, pour le district, la ville et le canton tout entier.» On entend ensuite les productions des enfants des écoles et des sociétés de chant. Cette belle manifestation se termina par un magistral discours de M. Léo Guntern. Très ému, le premier magistrat du canton remercie tous ceux qui ont préparé cette splendide réception et ceux qui ont tenu à participer à la belle journée d'aujourd'hui.

* * *

Le cortège se reforme et se rend à la Halle de gymnastique pour la seconde partie du programme qui ne sera pas la plus désagréable pour MM. les invités.

ST-MAURICE. — Avis. — La population de St-Maurice est cordialement invitée à assister à la conférence gratuite, avec projections lumineuses, qui sera donnée à la Salle de gymnastique, le mercredi 10 mai 1944, à 20 heures, par M. le Dr *René Clausen*, entomologiste, sur le sujet suivant :

Nos cultures, leurs parasites, leurs traitements.

L'Administration communale.

Le drame du Wildstrubel

(Inf. part.) Le « Nouvelliste » a relaté dans quelles circonstances deux alpinistes de Zweisimmen ont disparu dans le massif du Wildstrubel. Les colonnes de secours parties du canton de Berne et de Montana à la recherche des alpinsites sont rentrées sans avoir découvert les traces des malheureux. Un radiesthésiste de Sierre, qui accompagnait les colonnes de secours a désigné l'endroit où les touristes se trouvaient ensevelis. Cet endroit est à environ un kilomètre de la cabane du Wildstrubel.

Sitôt que la neige aura un peu disparu et que les conditions atmosphériques le permettront, des sondages seront effectués dans ces parages.

LAVEY-VILLAGE. — La représentation des pupilles et pupillettes. — Vu l'abondance des matières, nous nous voyons contraint de renvoyer à demain le compte rendu de cette manifestation qui a remporté un très vif succès. De nombreuses personnes n'ayant pu trouver place samedi soir, une représentation supplémentaire sera donnée mercredi soir, à 20 h. 30, à la Salle de gymnastique.

L'Europe dévastée

Les raids ininterrompus des bombardiers alliés font d'innombrables victimes et causent de terribles dégâts

La bataille pour Sébastopol

STOCKHOLM, 8 mai. (Reuter). — Le correspondant à Berlin du « Morgen Tidningen » écrit qu'au moins mille personnes ont été tuées au cours du raid exécuté dimanche matin par les bombardiers lourds américains sur la capitale du Reich.

G. Q. DU 8me CORPS D'ARMEE DE L'AIR AMERICAIN, 8 mai. — L'offensive menée dimanche contre l'Allemagne par le 8me et le 9me corps d'armée américains de l'air n'a pas seulement causé d'immenses dévastations dans trois villes industrielles allemandes, mais elle a, une fois de plus, fourni la preuve que la Luftwaffe n'est plus en état d'opposer une résistance efficace à une attaque de grande envergure dirigée simultanément contre plusieurs objectifs.

G. Q. de la R. A. F., 8 mai. — Depuis le début de l'offensive aérienne contre la France, il n'a jamais été aussi évident que ce dernier dimanche que ces opérations servent à préparer un débarquement. Trente-cinq embranchements ferroviaires au moins subirent un grand bombardement, tant au nord de la France qu'en Belgique.

En même temps, des escadrilles spéciales de la R. A. F. et de l'aviation américaine s'attaquaient aux plus importants dépôts de munitions allemands dont le maquis avait désigné les emplacements.

NAPLES, 8 mai. — L'offensive non-stop des Alliés contre les Balkans a pour but d'appuyer les derniers préparatifs des Russes pour la bataille décisive qui doit se livrer dans les Balkans.

Ce n'est un secret pour personne que les Alliés attaquent la ligne où, d'après les observations du haut commandement de Moscou, les Allemands concentrent des troupes et du matériel de guerre.

A la suite des derniers raids, la capitale roumaine est presque complètement détruite. Au centre de la ville tous les bâtiments officiels se sont effondrés. La gare principale et deux gares de marchandises sont complètement démolies. Les casernes aux portes de la ville ont été incendiées. Une des artères principales allant du centre à l'ouest de la ville est encombrée de débris.

On a annoncé, dans la nuit de dimanche, qu'on avait relevé quarante foyers d'incendie à Bucarest.

LONDRES, 8 mai. (Reuter). — On annonce officiellement que la R. A. F. a survolé les territoires occupés dans la nuit de dimanche à lundi.

Radio-Paris annonce lundi matin que le nord de la France a été bombardé presque sans interruption pendant ces dernières trente-six heures.

LONDRES, 8 mai. (Reuter). — De très grosses formations de bombardiers lourds des Etats-Unis ont attaqué lundi, Berlin et Brunswick.

LONDRES, 8 mai. (Reuter). — Le communiqué de la R. A. F. annonce lundi :

La nuit dernière, des avions du service de bombardement ont opéré en France. Des attaques ont été faites contre les bâtiments des aérodromes de Rennes et des dépôts de munitions près de Rennes, les installations des terrains d'aviation de Nantes et de Tours et des dépôts de muitions à Salbris, à environ 50 km. au sud d'Orléans et contre des objectifs militaires sur la côte de Normandie. Les rapports préliminaires annoncent que toutes les attaques ont été concentrées. Une attaque a également eu lieu contre Leverkusen au nord de Cologne et des mines ont été posées dans les eaux ennemies. Neuf de nos appareils sont manquants.

* * *

MOSCOU, 8 mai. — Tout le poids des opérations s'est déplacé de nouveau vers la Crimée, où la bataille de Sébastopol est entrée dans une nouvelle phase.

Après avoir renforcé considérablement leur pression contre les positions allemandes et roumaines, les troupes de choc soviétiques réussirent à ouvrir plusieurs brèches dans le dispositif de défense adverse.

La garnison dut évacuer plusieurs secteurs à l'extrémité septentionale de la ville, après avoir subi de lourdes pertes.

L'aviation russe est entrée en action pour soutenir les efforts des troupes des généraux Tolboukine et Jeremenko. De puissantes formations de bomardiers lourds et de chasseurs intervinrent énergiquement dans la mêlée et lâchèrent des centaines de tonnes de bombes sur les installations de la défense ennemie, sur les dépôts de munitions et le port. L'artillerie allemande et roumaine ayant été renforcée, des escadrilles spéciales de bombardiers piqueurs russes furent lancées contre les positions qu'occupent les batteries adverses, principalement à la limite septentrionale du réduit de Sébastopol. Un grand nombre de ces batteries furent réduites au silence pendant ces dernières 24 heures.

Il semble que le commandement allemand dispose encore de réserves importantes, de sorte qu'il faut s'attendre que les attaques aériennes soient renouvelées avec des moyens encore plus puissants.

Les crimes d'un forcené

PARIS, 8 mai. (D. N. B.) — Un homme, père de huit enfants, après avoir grièvement blessé sa femme avec un rasoir, l'a poignardée, puis il se précipita sur deux de ses voisins, tuant l'un, blessant grièvement l'autre. Il a été trouvé pendu dans une grange.

Les conséquences d'un bombardement sur des trains de ravitaillement pour la Suisse

GENEVE, 8 mai. — Le récent bombardement de l'important nœud ferroviaire de Venissieux, à 8 kilomètres de Lyon, a eu de fâcheuses conséquences pour deux trains de ravitaillement à destination de la Suisse et venant d'Espagne, avec des cargaisons d'oranges et autres fruits. Le premier convoi, arrivé en gare de Genève-Cornavin était dans un assez piteux état. Une dizaine de wagons des CFF. étaient criblés d'éclats de bombes et une partie des glissières ne fermaient plus. Le second présentait un coup d'œil encore plus lamentable. Plus d'une dizaine de wagons chargés d'oranges ont terriblement souffert. Plusieurs ont leurs toits largement crevés et par les ouvertures béantes, on aperçoit les caisses d'oranges éclaboussées et réduites en marmelade. A première vue, les dégâts atteindraient, dit-on, 100 mille francs, sans compter les marchandises hors d'usage.

Les élections communales neuchâteloises

NEUCHATEL, 8 mai. (Ag.) — Les élections communales neuchâteloises, qui se sont déroulées les 6 et 7 mai, modifient assez sensiblement la physionomie politique du canton et sont caractérisées par un coup de barre à gauche. A Neuchâtel, les travaillistes, groupant certains syndicats, et le Ralliement neuchâtelois, enlèvent d'emblée huit sièges, surtout au détriment des radicaux. A La Chaux-de-Fonds et au Locle, les socialistes perdent la majorité absolue du fait de l'entrée en lice du parti ouvrier (nuance Nicole), qui s'assure six mandats à La Chaux-de-Fonds et six également au Locle. En revanche, les socialistes emportent cinq sièges à Môtiers, où ils n'en avaient aucun. Ils passent de 13 à 19 au Conseil général de Fleurier. Les socialistes gagnent également du terrain dans d'autres localités du canton, notamment à Travers, Cernier, St-Blaise, Boudry et Cortaillod.

Mort d'un officier genevois

GENEVE, 8 mai. (Ag.) — Lundi est décédé à l'hôpital de Genève, où il souffrait de la grippe, le major Edouard Notz, fonctionnaire au Département militaire cantonal et commandant d'un bataillon de P. A. Le major Notz avait été capitaine d'artillerie avant de passer au service de la P. A. Il était âgé de 40 ans.

Drame de famille

VILLARS-LE-GRAND, 8 mai. — Le paisible village de Villars-le-Grand, dans le Vully, a été, samedi, le théâtre d'un drame de famille qui s'est déroulé dans des circonstances particulièrement navrantes.

Dans la matinée, le nommé Ernest Vuillemin, mécanicien de son état, prenait son fusil d'ordonnance et faisait feu sur son épouse, âgée de 38 ans, la blessant assez sérieusement. Puis le meurtrier tourna son arme contre lui et se fit justice. La mort fut instantanée.

On s'empressa autour de Mme Vuillemin, qui n'avait pas perdu connaissance, et on la transporta immédiatement à l'Infirmerie de Payerne, où l'on a bon espoir de la sauver.

Le ménage Vuillemin avait deux garçonnets de trois et cinq ans.

Il semble que le meurtrier ait agi sous l'empire de la neurasthénie.

On imagine l'émotion causée à Villars-le-Grand et dans tout le Vully par ce drame rapide et sanglant.

Une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires.

Radio-Programme

SOTTENS. — *Mardi 9 mai.* — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Ensembles de la N. B. C. 12 h 30 Au rythme de la valse. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Coucou. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Gramo-concert. 16 h. Emission commune. 16 h. 20 Lieder. 16 h. 35 Violon et piano. 17 h. Communications diverses. 17 h. 05 Albin Peyron. 17 h. 10 Menuet. 17 h. 15 Le message aux malades. 17 h. 30 Les Aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz. 18 h. Disque. 18 h. 05 Peintres de fleurs. 18 h. 15 Rapsodie norvégienne. 18 h. 25 Le plat du jour. 18 h. 35 L'Orchestre Eduardo Bianco. 18 h. 45 Le micro dans la vie. 19 h. Chants de cow-boys. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le programme de la soirée. 19 h. 30 Le miroir du temps. 19 h. 40 Duos et quatuors célèbres. 20 h. « Une Femme a menti ». 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. Cours de morse. 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Disques. 6 h. 45 Informations. 6 h. 50 Programme de la journée. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Concert. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Suite du concert. 12 h. 55 Concert varié. 13 h. 15 Causerie. 13 h. 30 Suite du concert. 16 h. Concert. 17 h. Oeuvres d'Othmar Schœck. 18 h. Causerie. 18 h. 20 Musique populaire. 18 h. 35 Causerie. 19 h. Chansons romanches. 19 h. 15 Chronique d'économie suisse. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 « La Fiancée vendue ». 21 h. 35 Musique de danse. 21 h. 50 Informations.

†

Madame Dr **Jules DENERIAZ-de NUCE**, à Sion ;
Monsieur et Madame **André DENERIAZ**, à Sion ;
Monsieur **Gustave DENERIAZ**, à Lausanne ;
Monsieur et Madame **Camille DENERIAZ** et leurs enfants **Michel** et **Anne-Madeleine**, à Lausanne ;
Mademoiselle **Olga de NUCE** ;
Madame et Monsieur **Oswald ALLET-de NUCE**, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame **Joseph DUFOUR-de NUCE**, ses enfants et sa petite-fille ;
Madame **Amédée DENERIAZ**, ses enfants et petits-enfants ;
Madame **Paul DENERIAZ**, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de Monsieur **Louis SARRASIN-DENERIAZ** ;
La famille de Monsieur **Léon PELLISSIER-DENERIAZ** ;
La famille de Monsieur **Jules de TORRENTE-de NUCE** ;
ont la profonde douleur de faire part de la perte immense qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Docteur

Pierre Dénériaz

Médecin de place, à Sion

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à l'âge de 53 ans, après une pénible maladie chrétiennement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 10 mai 1944, à 10 heures.

Priez pour lui !

†

La **Société Valaisanne des Officiers** a le regret d'annoncer à ses membres le décès du

cap. Pierre Dénériaz

Médecin à Sion

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 10 courant, à 10 heures.

Tenue de service : casquette, poignard ou pistolet.

Le Comité.

†

Les Officiers, sous-officiers et soldats du Dét. Destr. 38 font part du décès du

ml. DIAQUE Charles

survenu en service commandé.

Ils en garderont toujours le meilleur souvenir.

†

Madame **Louis MORET**, son fils **Jean**, et les familles parentes et alliées, remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur grand deuil.

†

Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, la famille de Madame **Marie-Louise VERNAY-VOUTAZ**, à Sembrancher, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.